

SOURCES VIVES

Mars 2024

N° 53

PERMANENCES

au presbytère
53 rue de Langres 52600 Chalindrey
jeudi et samedi de 10h00 à 11h00

paroissendesbois@gmail.com

Tél : 03.25.88.53.56

Abbé Dominique JEAUGEY

abdominique@sfr.fr

Permanence le jeudi matin

Edito VIVRE EN MONDE RURAL... ENFER OU PARADIS ?

« La Haute-Marne respire et inspire », « La vie au vert, bienvenue en Haute-Marne »...

Les slogans ne manquent pas pour attirer de nouveaux habitants dans notre département.

Mais qu'en est-il vraiment de la vie en monde rural ?



« Enfer ou Paradis ? ».

Tel était le titre, quelque peu provocateur, de la journée diocésaine du samedi 3 février à Euffigneix.

Ce temps d'échanges et de témoignages avait pour objectif de faire réfléchir sur la réalité du monde rural, ses atouts, ses faiblesses et aussi ses espoirs.

Atouts et faiblesses

La Haute-Marne est à l'image de l'enquête sur les territoires

ruraux publiée en 2021 par Familles Rurales. Les ruraux semblent très heureux de vivre dans leur lieu de vie. La qualité de la vie, le calme, le contact avec la nature sont clairement identifiés comme les atouts du monde rural.

En dépit de cette image positive, des faiblesses demeurent : le déficit des services publics est le principal frein identifié par le grand public pour s'installer en zone rurale.

Les actions prioritaires pour l'avenir concernent ces mêmes services : lutte contre la désertification médicale, scolaire ou le manque de services sociaux.

De ces faiblesses, faire une force

A chacun de nous de faire connaître les atouts de notre département, et ils sont plus nombreux qu'on ne le croit !

A nous de montrer que notre territoire peut être pionnier dans la mise en œuvre de nouveaux modes de vie, plus sobres, plus ouverts aux autres, ruraux et néo-ruraux, nouvelles générations, et à notre environnement, commerce local, agrotourisme.

Si notre département connaît un « déficit d'image », à nous de relever le défi en cultivant notre savoir-être et notre savoir-vivre.

Christian PEUREUX

Le prochain N° paraîtra fin juin 2024

« Sources Vives »

Directrice de publication :

Marie-Claire THIRION

6 rue aux Lièvres

52600 NOIDANT-CHÂTENAY

Tél. : 03.25.88.21.02

Courriel : sources.vives1@orange.fr

Imprimerie du Petit-Cloître LANGRES

ISSN : 2111-9295

Pour aider la paroisse à financer *SOURCES VIVES*, vous pouvez faire un don de soutien, en espèces

ou par chèque à l'ordre :

ADL paroisse N.D. des Bois

en spécifiant

« Pour Sources Vives ».

Merci pour votre participation.

Des agricultures

Sources vives a souvent évoqué la ruralité englobant tant de réalités et ne peut être insensible aux difficultés des agriculteurs. D'autant qu'il n'y a pas *une* agriculture, elle est multiple !

Le Salon de l'Agriculture met en lumière les productions et les spécificités des agriculteurs. N'oublions pas les difficultés des exploitations, étranglées par les prix de vente insuffisants, prises au piège du « toujours produire plus, toujours s'équiper plus », asphyxiées par les rouages administratifs.

Transformer la pratique agricole avec les climats qui changent est inéluctable ; on ne peut plus faire comme « on a toujours fait ». Seuls ou presque dans leurs exploitations, les agriculteurs, les agricultrices, feront des choix déterminants. Une révolution agricole !



La biodiversité ? On comprend que, sans elle, faune et flore disparaissent, les sols s'appauvrissent ! Les intrants sont importants et le sol s'étouffe ; la jachère, pratique ancestrale, a montré ses bienfaits et ses limites.

A l'Etat, à l'Europe, de donner les aides justes pour ces manques à gagner ! Question de solidarité nationale et européenne pour une alimentation saine à la portée de tous.

Nous sommes à la croisée des chemins. Les syndicats ont une lourde responsabilité : inventer l'agriculture de demain au service de la santé, et de l'alimentation, et de la planète pour préserver notre maison commune !

Marie-Claire THIRION

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Du 10 mars au 14 juillet

Dimanche 10 mars	10h30	Chalindrey
Dimanche 17 mars	10h30	Chalindrey
Samedi 23 mars	18h00	Hortes
Dim. 24 mars RAMEAUX	10h30	Chalindrey
28 mars JEUDI SAINT	18h00	Chalindrey
29 mars VENDREDI SAINT	18h00	Chalindrey
30 mars VEILLÉE PASCALE	20h30	Chalindrey
Dim. 31 mars PÂQUES	10h30	Chalindrey
Dimanche 7 avril	10h30	Chalindrey (<i>Familles</i>)
Dimanche 14 avril	10h30	Heuilley-Cotton
Dimanche 21 avril	10h30	Troischamps
Dimanche 28 avril	10h30	Culmont
Dimanche 5 mai	10h30	Grandchamp
Jeudi 9 mai ASCENSION	10h30	Chalindrey
Dimanche 12 mai	10h30	Rosoy-sur-Amance
Dim. 19 mai PENTECÔTE	10h30	Hortes
Dimanche 26 mai	10h30	Les Loges
Dimanche 2 juin	10h30	Celsoy
Dimanche 9 juin	10h30	Chalindrey (<i>1^{ères} Com</i>)
Dimanche 16 juin	10h30	St-Broingt-le-Bois
Samedi 22 juin	18h00	Arbigny
Dimanche 23 juin	10h30	Le Pailly
Samedi 29 juin	10h30	Chalindrey (<i>Drapeaux</i>)
Dimanche 30 juin	10h30	Violot
Dimanche 7 juillet	10h30	Corgirnon
Dimanche 14 juillet	10h30	Palaiseul

INFOS DIOCÉSAINES <http://52.catholique.fr>

Tél.: 03.25.31.18.18

Thème pastoral de l'année « *Penser la maison commune* ».

Ressources disponibles sur le site :

<https://52.catholique.fr/Ressources-Journee-du-20-mai>

> FORMATION - RENCONTRES

* **Crise climatique et écologique**, une interpellation pour la foi chrétienne. Jeudi 14 mars de 9h30 à 16h30.

* **Journée diocésaine** : samedi 25 mai

Contacts : formation@catho52.fr

> PÔLE JEUNESSE Pèlerinages :

- **Rome** : du 8 au 13 juillet

- **Fatima** : du 10 au 17 juillet

Contacts : polejeunesse@catho52.fr

> **PÈLERINAGES** *Contacts* : 03.25.01.18.15 - pele@catho52.fr

- **Sion** : 23 avril : Grands-parents - petits-enfants

- **Marche des vocations** : du 29 avril au 4 mai

- **Provence** : du 14 au 18 mai - - **La Salette** : du 5 au 8 juillet

- **Lourdes** : du 4 au 10 août - - **Espagne** : du 16 au 22 septembre

- **A la suite de St Bernard** : 22-23 octobre

- **Terre-Sainte** : du 19 au 27 novembre.

MESSE CHRISMALE

Mardi 26 mars à
Saint-Dizier

> PRÉPARATION AU BAPTÊME

Elle se fait en 2 étapes :

- **La 1^{ère} réunion** est au presbytère de Chalindrey à 20h00, un vendredi.

- **La seconde réunion** a lieu un samedi, de 10h à 11h, salle de la chapelle N-D de la Paix.

- **S'inscrire** au moins 2 mois avant la date prévue du baptême. Tél.: 03.25.88.53.56

ou au presbytère aux heures de permanence.

> PRÉPARATION AU MARIAGE

- Dimanche 3 mars à Langres

- Samedi 9 mars à Chalindrey.

Contact : M-Dominique et J-François THEVENOT
Tél : 03.25.90.63.80.

> TABLE OUVERTE PAROISSIALE

Les samedis 23 mars et 8 juin à 15h00, salle de la chapelle de Chalindrey.

> CÉLÉBRATION PÉNITENTIELLE à Chalindrey

Jeudi 21 mars, à 15h00.

> KERMESE : dimanche 10 mars

au Centre socio-culturel de Chalindrey

> EVEIL À LA FOI

- Samedis 16 mars, et 15 juin à 15h00, à la chapelle de Chalindrey.

- Dimanche 7 avril à 9h00, au presbytère (messe des familles).

> CATÉCHÈSE

* **Rencontres** à la chapelle de Chalindrey, de 9h45 à 14h30, les samedis 6 avril, 11 mai et 1^{er} juin.

* **Retraite des 1^{ères} communions pour les CM2** : samedi 20 avril à St Maur.

* **1^{ère} Communion et Profession de Foi** :

Dimanche 9 juin à 10h30 à l'église de Chalindrey

> **AUMÔNERIE SCOLAIRE** : au presbytère de Langres

* **6^{ème} - 5^{ème}** : de 10h à 13h30, les samedis 13 avril, 25 mai.

- **Retraite des Professions de Foi** : 25-26 avril.

- **Veillée des Professions de Foi** : 31 mai

* **4^{ème} - 3^{ème} et lycéens** : de 17h à 21h, les vendredis 12 avril, 24 mai, 7 juin.

> POUR TOUS CATÉCHÈSE ET AUMÔNERIE

* **Temps forts des Rameaux** : samedi 23 mars, de 10h00 à 16h00 à St Ciergues.

* **Rencontre CM2/aumônerie** : samedi 8 juin de 10h00 à 13h30 au presbytère de Langres.

* **Rencontre de fin d'année** : dimanche 22 juin, de 10h00 à 16h00.

* **Messes des famille** : dimanche 7 avril.

Contacts catéchèse : Laurence LIAGRE

Tél : 06.95.90.53.02 - catecheselangres@orange.fr

Contacts aumônerie : Aurore MAIRE

aeplangres52@orange.fr

Cette marche sur la *Via Francigena* commence le lundi 29 avril au départ de Rivières-le-Bois et passe par Torcenay et Culmont. Le 30, elle se poursuit par Lecey et Langres.

Puis le 1^{er} mai par St-Ciergues, St-Martin-lès-Langres et Marac.

Dimanche 23 juin

Ordination presbytérale

de Christian
Charpentier
à la cathédrale de
Langres

LE FORT FERMIER



Le Fort Fermier de Montlandon a été longtemps connu pour les délicieux fromages de chèvre et la bonne cuisine de Lucienne.

Aujourd'hui ce sont quatre trentenaires qui y sont installés. Un grain de folie les a fait tomber amoureux de ce lieu pittoresque.

Ils sont arrivés le 14 février 2021 et, après de nombreuses heures de travail, ils ont pu faire l'inauguration le 2 juillet 2022, avec la présence d'artisans et de producteurs locaux.

Un repas préparé par Lucie a été servi sous un chapiteau, en attendant l'aménagement de la salle de réception.

Des profils complémentaires

Valentin et Thibaut ont suivi une formation maraîchère avant l'implantation de cultures légumières conduites en bio et de serres pour réaliser des semis et favoriser les cultures plus exigeantes.

La vente de jeunes plants au printemps et de légumes tout au long de l'année a lieu sur place le vendredi de 16 h à 19 h et le samedi de 10 h à midi.

Nos jardiniers sont aussi présents les mercredis d'été, au marché Made in Pays de Langres, ainsi que les mardis d'été au marché à Varennes-sur-Amance.



Mailys est titulaire d'un diplôme d'animatrice sportive et de sophrologie. Elle exerce dans les villages alentours et à Langres. Aussitôt les hébergements insolites réalisés, elle gèrera cette partie des activités du Fort.

Lucie excelle en cuisine avec les produits du jardin, les volailles élevées sur place. Elle utilise au maximum les produits de fermes locales afin de garantir leur qualité et leur provenance.

Elle régale les papilles du vendredi soir au dimanche soir, sur réservation.

Les groupes peuvent aussi la contacter pour fêter un évènement ou passer un bon moment. Dans tous les cas, une option végétarienne peut être demandée à la réservation.

Des animations programmées

Depuis cette année, un karaoké, animé par Thibaut, est proposé tous les vendredis soirs sur réservation.

Une grande fête à la Saint Médard*, aura lieu le samedi 8 juin avec artisans, producteurs locaux, jeux en libre accès, concerts et restauration.

De juin à septembre, des spectacles et des concerts sont prévus, et d'autres surprises fourmillent dans la tête de ces quatre associés.

Bravo à cette jeune équipe accueillante et prometteuse.

Jeanne-Marie COLLIN

* St Médard, patron des agriculteurs fêté le 8 juin, est invoqué pour avoir du beau temps et de la pluie.

LETTRE DE MISSION POUR L'ECP



Le dimanche 14 janvier, au cours de la messe à Heuilley-Cotton, l'évêque Mgr de Metz-Noblat a installé officiellement l'Equipe de Coordination Paroissiale.

Il a donné à chacun des 6 membres une lettre de mission qui les envoie, avec le curé, le père Dominique Jeaugy, au service de la paroisse.

Les membres laïques de l'ECP sont référents pour veiller à ce que les trois

pôles de la vie chrétienne soient mis en œuvre : **célébrer, témoigner et servir.**

Marie-Madeleine André, d'Heuilley-Cotton (liturgie) - Josette Beck, de Balesmes Jacqueline Boulanger, du Pailly (solidarité, kermesse)

Patrick et Jeanne-Marie Collin, de Hortes (communication)

Sabine Vanhoutte, de Chalindrey (sacrements, catéchèse)

Christian Peureux et Henry Martaux, diacres, sont invités aux réunions.



Ce même dimanche 14 janvier, l'évêque a admis l'inscription de **Patrice Baroche comme candidat au diaconat.** Il l'a appelé à continuer sa préparation avec son équipe d'accompagnement et son épouse Anne.

Actes Religieux

Ont reçu une SEPULTURE chrétienne :

Jun 2023 : Chalindrey : Madeleine THIEBAUD - Les Loges : Michel VARNEY - Rivières-le-Bois : Daniel JOURNÉE - Troischamps : Daniel GEORGIN.

D'octobre à fin janvier : Arbigny-sous-Varennes : Maurice SOLTERMANN - Chalindrey Suzanne BOUVIER, Thérèse BÉGOUX, Geneviève PAQUIS, Yvette ENFERT, Jeannine DEVAUX, Paulette MEURET, Sylviane GUILLOT, Jeanne LEPAUX, Nelly HECHT, André HENRY, Marcel BLANCHARD - Corgirnon : Béatrice DENIZOT, Nicole MACARI - Culmont : Jean-Paul MANDEL, Georgette MEUILLET - Grandchamp : Gérard BOUDJEMA - Heuilley-Cotton : Georges MORIS, Valentin ANDRE - Hortes : Gérard SIMEANT - Les Loges : Jean LALLEMENT, Gérald LLOPIS - Maizières-sur-Amance : Gabrielle MÉOT - Noidant-Châtenoy : Maria MIOT - Rivières-le-Bois : Colette CAGNANI - Rosoy-sur-Amance : Robert RÉNEL - St-Broingt-le-Bois : Renée LIÉGÉ - Torcenay : Claude PRODHON.



« Paix sur la terre aux hommes qu'Il aime »

INTENTIONS DE MESSE

Pour qu'elles puissent paraître dans les annonces paroissiales du dimanche, il est nécessaire de les demander avant le jeudi 11h00.

LES FINANCES DE LA PAROISSE

En novembre dernier, lors de l'assemblée générale, Chantal Thy-Tine, trésorière de la paroisse, nous a présenté les comptes pour l'année 2022. Le bilan de l'année 2023 sera finalisé au 31 mai 2024.

Depuis 1905, l'Eglise n'a d'autres ressources que la générosité des fidèles. Sans eux rien n'est possible.

LES CHARGES

Matières consommables (25%)

Eau, gaz, électricité (presbytère, salle Jeanne d'Arc, chapelle et salles N-D de la Paix).

Photocopies (17%)

Location de la photocopieuse, et photocopies réalisées.

Activités paroissiales (13%)

Achats pour la kermesse et le repas du curé.

Forfait diocésain (8%)

Correspondant à 27 % des quêtes de notre paroisse reversées au diocèse.

Journal Sources vives (7%)

Achats divers (6%)

Location du presbytère (6%)

Assurances (5%)

Pour le presbytère, salle Jeanne d'Arc, chapelles N-D de la Paix et N-D des Bois.

Charges de personnel (4%)

Emploi de la femme de ménage pour l'entretien des locaux (presbytère, chapelle N-D de la Paix).

Frais divers de gestion (4%)

Entretien divers (2%)

Impôts et taxes (2%)

Ordures ménagères du presbytère et taxe foncière de la salle Jeanne d'Arc.

LES RECETTES

Activités paroissiales (32%)

Kermesse et repas du curé

Quêtes paroissiales* (31%)

Faites au cours des messes

Casuel* (20%)

Dons (8%)

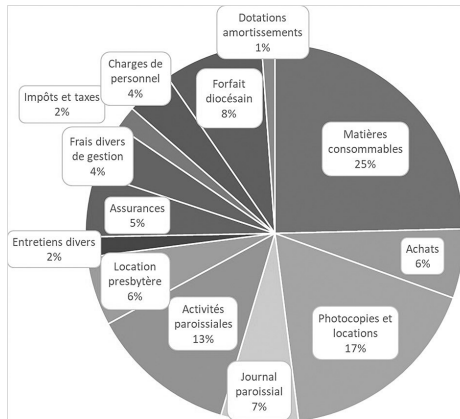
Produits courants (8%) Bougies et autres

Produits financiers (1%) placés par le diocèse.

Propositions d'offrande

Faire une offrande à l'Église au moment de la célébration d'un baptême, d'un mariage ou de funérailles, c'est entrer dans une démarche du don. Il ne s'agit donc pas de payer une « prestation », mais de participer généreusement à la vie de la paroisse :

- pour un mariage : 190 € ou plus
- pour des funérailles : 190 € ou plus
- pour un baptême : 60 € ou plus

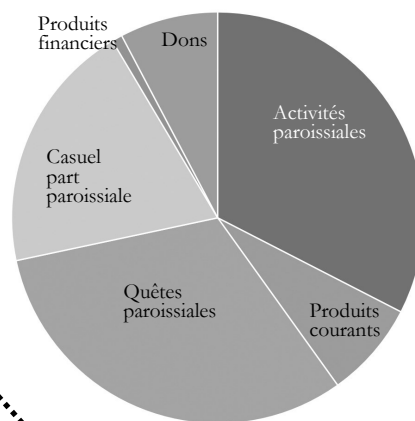


* Qu'est-ce que le Casuel ?

Pour chaque baptême, 50% des offrandes reviennent au diocèse.

Pour les mariages et les obsèques, 18 euros pour une messe sont versés au diocèse et le reste de l'offrande est partagé à 50% entre le diocèse et la paroisse.

* **Les quêtes et offertes** des baptêmes, mariages et obsèques sont reversées intégralement au diocèse.



Pour la paroisse N-D des Bois, la quête, le casuel et les activités paroissiales servent à couvrir les dépenses auxquelles notre paroisse fait face, particulièrement **la kermesse du mois de mars et les repas du curé.**

MERCI à chacun de contribuer à la bonne marche de la paroisse, par les dons, la participation et l'investissement humain et matériel que vous mettez dans les activités paroissiales.

Vous permettez ainsi de faire vivre notre communauté.

Sabine VANHOUTTE

LE DENIER DE L'ÉGLISE

Ce sont les dons versés au diocèse par les paroissiens. Ils ne concernent pas les finances paroissiales.



Ils servent à la rémunération des prêtres et des laïques employés pour la mission, à la formation des séminaristes et au fonctionnement du diocèse.

66 % de ces dons sont déductibles des impôts.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE PAROISSIAL

Chaque paroisse est tenue d'avoir un conseil paroissial pour les affaires économiques.

Selon le décret numéro 537 du code de Droit Canon, ce conseil a pour rôle d'assister le curé dans l'administration de la paroisse.

Ceci doit se faire dans la perspective de la mission de l'Église avec le souci d'assurer la conservation et l'entretien du patrimoine paroissial, les réserves financières, les biens mobiliers et immobiliers, et de pourvoir à l'avenir matériel de la paroisse.

Il vérifie l'usage qui est fait des ressources de la paroisse, prévoit les ressources nécessaires, se préoccupe de leur rentrée.

Si une dépense excède 3800 €, il faut en demander l'autorisation au **Conseil diocésain pour les affaires économiques.**

Le conseil paroissial est en lien étroit avec l'**équipe de coordination paroissiale (ECP)** ; d'ailleurs un membre de l'ECP fait partie du conseil pour les affaires économiques.

Il se réunit une à deux fois par an ou à chaque fois que cela paraît nécessaire.

Actuellement, les membres sont les suivants : le curé Dominique Jeaugey, Chantal Thy-Tine, Christiane Savard, Jeanne-Marie Collin (ECP) Jean-Paul Bredelet, François Joly, Antoine Freyburger, Gilles Personeni.

La fonction de membre du conseil pour les affaires économiques est entièrement bénévole.

D.J.